

Site hospitalier du Val-de-Travers : équipes informées

En ce début de mois, les collaboratrices et collaborateurs du site du Val-de-Travers de l'Hôpital neuchâtelois ont été informés par la direction générale des perspectives de leur établissement. Le calendrier du transfert de l'activité de soins aigus a été présenté, tout comme les démarches individualisées visant à évaluer les priorités des collaboratrices et collaborateurs pour la suite de leur carrière.

Pour mémoire, le Conseil d'Etat a validé, en janvier dernier, le transfert des missions de soins aigus – bloc opératoire et maternité – du site du Val-de-Travers vers les sites principaux en 2008. Cette échéance a été rappelée par le chef de département lors de la session du Grand Conseil de mai, la fixant en décembre de cette année. Une initiative populaire visant à conserver ces missions au site du Val-de-Travers est en cours de récolte de signatures. Si celle-ci devait aboutir, il appartiendrait au Conseil d'Etat d'en indiquer l'impact sur sa position.

Sachant que décembre n'est pas loin, la direction générale de l'Hôpital neuchâtelois a choisi d'informer ses équipes le plus en amont possible, une fois le calendrier connu, afin d'anticiper les démarches collectives et individuelles visant à définir, pour chacun, la meilleure suite de carrière possible.

Ainsi, les équipes ont pris connaissance des échéances fixées, à savoir dernier accouchement le 30 novembre 2008 et dernière opération au bloc opératoire le 19 décembre 2008. Les semaines à venir pourront être mises à profit par les directions de départements pour établir avec chaque collaborateur un bilan de ses priorités professionnelles. A la rentrée d'août, une affectation effective fin 2008 sera proposée aux personnes concernées. Elle sera en rapport avec les souhaits exprimés, dans la mesure du possible, soit à l'interne de l'Hôpital neuchâtelois soit au sein du dispositif CCT santé 21. Si des suppressions de postes sont prévues, l'objectif «zéro licenciement» est de mise.

Le site dès 2009

Les 30 lits du site (correspondant aux 33 lits d'aujourd'hui moins ceux de la maternité) seront répartis sur le premier étage, utilisant notamment les surfaces de l'actuelle maternité. Le cas échéant, le dispositif sera adapté pour absorber une activité supplémentaire.

Centre de traitement et de réadaptation, mission spécifique en gériatrie, possibilité pour la population de revenir sur le site dès la phase aiguë passée dans un centre de soins aigus, entrées directes en cas de diagnostic connu ont été passés en revue et expliqués. Le profil de la future médecin-chef du service de médecine du Val-de-Travers, la doctresse Espolio Desbaillet, spécialiste en gériatrie, a été présenté. Elle prendra ses fonctions à temps partiel à Couvet dès octobre 2008, puis à temps complet au printemps 2009.

Il a été précisé en outre que les prestations 24h/24 de la polyclinique pour la population sont maintenues, voire améliorées. Par ailleurs, la mise sur pied de la plateforme santé (cabinets médicaux sur le site de l'hôpital) avance comme prévu. La venue en mai 2009 d'un praticien et de son assistant a été confirmée; celle d'un deuxième courant 2009 puis celle d'un troisième en 2010 sont en négociation.

Enfin, des travaux interviendront dans les prochains mois. Ils visent, comme cela a été le cas pour le site du Val-de-Ruz en 2007, à favoriser la mue du site du Val-de-Travers vers sa nouvelle mission de Centre de traitement et de réadaptation avec mission spécifique en gériatrie, polyclinique et plateforme de santé régionale.

Monsieur Pascal Rubin, directeur général, se tient à votre disposition jeudi 19 juin entre 14h00 et 16h00 pour toute question touchant à cette information au 032 854 47 39

Fontaines, juin 2008